



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Conseil d'établissement 2020-2021

028 PV CE 2020-11-11

| | |
|--|---|
| Membres du conseil d'établissement présents: | |
| Sabrina Bertrand, parent | Chantal Laberge, directrice |
| Jonathan Brulotte, parent | Bruno Cyr, enseignant |
| Titus Cristea, parent | Julie Leblanc, enseignante |
| Guillaume Dubé, parent | Sophie Lefebvre, enseignante |
| Alain Henrion, parent | Annie Pilote, enseignante |
| Nicolas Stievenard, parent | Josée Bolduc, responsable du service de garde |
| | Maude Berthiaume, stagiaire en enseignement |
| | |
| Autres représentants présents | Représentants CSSPO |
| Judith Santerre-Blanchard, présidence OPP, secrétaire | Nadine Peterson, directrice générale |
| Nathalie Thiffault, représentante EHDAA | Stéphane Lacasse, directeur général adjoint et directeur du service des ressources éducatives |
| Mathieu Nerbonne Lachaine, DG Fabrique mobile, représentant de la communauté | Benoit Prudhomme, directeur adjoint, Service de l'organisation scolaire et du transport |
| | |
| Membres du public | Absences: |
| Joseph Kokou | Stéphanie Richard, responsable du service de garde |
| Vincent Sigouin Lacoste, enseignant et représentant syndical | |
| Hugo Riopel, enseignant anglais | |

Procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2020

1. Préliminaires :

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Dubé déclare la séance ouverte à 18h32.

1.2 Vérification du Quorum

M. Dubé constate que le quorum est respecté et fait un rappel des règles d'utilisation du mode virtuel.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications proposées par M. Jonathan Brulotte et secondé par M. Bruno Cyr. M. Brulotte présentera les représentants EHDAA et de la communauté et demandera une résolution pour entériner leurs positions. La CSSPO prendra également parole en début de rencontre.

Résolution CÉ 028 20-21-024

1.4 CSSPO

Mme Nadine Peterson confirme les retards de livraison des écoles en construction en raison de la pandémie. Les nouveaux échéanciers visent une ouverture en janvier 2022, au plus tard, de l'école secondaire 040 (Aylmer) et un retard d'un an pour l'école secondaire 041 (Parc central). L'école 036 ouvrira en septembre 2021, tel que prévu. Les discussions sont en cours pour l'acquisition du terrain de l'école 037 près du Parc Champlain (ouverture prévue 2023 ou 2024) et sont entamées pour l'école 038 au nord du Plateau (ouverture prévue 2024 ou 2025). Les contraintes :

- Grande Rivière : les surplus ont été absorbés par 17 modulaires et le déplacement des 1eres secondaire à l'École des Tournesols, une augmentation fréquentation est prévue pour 2021-2022

- Primaire sur le plateau : 14 modulaires en place, une augmentation de 3 groupes est prévue pour l'an prochain
- École des Tournesols ne pourra plus accueillir les élèves du secondaire en 2021-2022, afin de répondre aux besoins du primaire dans le secteur Aylmer.

Dans ce contexte, il est proposé par M. Lacasse d'utiliser temporairement l'école 036 de septembre à décembre pour les élèves du secondaire 040, puis de déménager dans les nouveaux locaux en janvier. Les modulaires seront maintenus à l'École du Plateau et de l'Amérique-Française en début d'année et les élèves pourront déménager dans l'école 036 lorsqu'elle sera accessible. La priorité du CSSPO étant de répondre aux besoins éducatifs des élèves, les groupes seront formés dès la rentrée scolaire (enseignants, direction). Les bassins sont disponibles sur le site web du CSSPO. L'école 036 devrait rassembler les surplus des différentes écoles primaires du Plateau. Une période de questions est allouée et les commentaires seront recueillis jusqu'au 20 novembre.

1.5 Parole du public

M. Sigouin, enseignant en 6^e année et délégué syndical : la négociation est en cours à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Il souhaite que le CÉ appuie les demandes des enseignants, tels qu'énoncés dans la proposition disponible en pièce jointe. Le vote aura lieu au prochain CÉ (9 décembre), la date limite étant le 11 décembre.

2. Procès-verbal :

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020

Le procès-verbal est adopté, avec modifications mineures, par M. Jonathan Brulotte et M. Titus Cristea. [Résolution CÉ 028 20-21-025](#)

2.2 Suivis du procès-verbal du 14 octobre 2020

Les suivis seront abordés à l'ordre du jour.

3. Mot des représentants

3.1 Mot du président

Bon coup : les rencontres du CÉ sont publicisées dans l'Info en rafale.

3.2 Mot de la direction

- Bons coups : Belle entraide observée entre collègues et support offert aux nouveaux employés malgré les contraintes. Une belle prudence est observée par les parents, il n'y a pas eu de nouveau cas, ce qui favorise la santé collective de l'école.
- Beaucoup de surveillance à faire dans la cour en raison des multiples récréations.
- Ajout des 3 journées pédagogiques (30 novembre, 22 janvier et 26 avril) afin de permettre les formations et la planification en fonction des modifications aux évaluations requises. Les écoles du Plateau n'ont pu concerter les dates en raison de différentes contraintes. Les journées sélectionnées sont les mêmes qu'à l'École du Plateau.
- Spectacle virtuel le 22 décembre qui sera diffusé à partir du gymnase de l'école (Prestigo - Mystérik et le secret caché), les enfants auraient accès du domicile en situation de confinement.

3.3 Mot du représentant du comité de parent

Le comité de parents sera la semaine prochaine. Le sous-comité EHDAA a élu Mme Nathalie Thiffault pour l'École des Deux-Ruisseaux.

3.4 Mot du représentant OPP

- Environnement : Les parents ont hivernisé la cour d'école, soit pour le nettoyage des plates-bandes et l'installation des clôtures à neige. Il est noté que les endroits ayant reçu des copeaux de bois sont moins boueux. L'école aurait le support de l'OPP pour étendre d'autres copeaux au besoin.
- Sécurité : des périodes de sensibilisation aux comportements attendus aux abords de l'école seront organisées. Une mobilisation sera faite en novembre. L'OPP sollicite le support du CÉ.

3.5 Mot du représentant du comité EHDAA

Présentation de Mme Nathalie Thiffault : La dernière rencontre portait principalement sur la régie interne et le budget. Il est recommandé de nommer un substitut au représentant. Mme Thiffault pourra, à l'avenir, nous

partager les comptes-rendus. La formation des nouveaux membres aura lieu à la prochaine rencontre. M.Jonathan Brulotte propose la nomination, secondé par M.Guillaume Dubé. [Résolution CÉ 028 20-21-026](#)

3.6 *Mot du représentant de la communauté*

Présentation de M.Mathieu Nerbonne Lachaine, DG de la Fabrique mobile de l'Outaouais qui offre divers ateliers au CEGEP et aux professionnels, de même que des services clés en main pour des entreprises. Le but de cet ONBL est le développement des compétences et le service à la communauté. M. Jonathan Brulotte propose le recrutement de M. Nerbonne Lachaine pour nous assister et nous conseiller dans la littéracie numérique en tant que membre de la communauté et M. Nicolas Stievenard seconde la proposition.

[Résolution CÉ 028 20-21-027](#)

3.7 *Mot de la représentante du service de garde (Stéphanie Richard)*

Tout se déroule bien en bulles-classes. Il y a eu l'ajout de 3 journées pédagogiques. La prochaine sera sous la thématique des grands jeux. Il y a 85 inscriptions jusqu'à maintenant.

3.8 *Mot du personnel enseignant*

- Plantation, par Horti-Cité (OBNL Agriculture urbaine), de 36 arbres dans le parc de la ville. L'école a été consultée précédemment.
- Sécurité aux abords de l'école : la présence policière normalise les comportements aux abords de l'école, mais l'effet ne se prolonge pas à leur départ. Certains parents filment les comportements dangereux.

4. **Dossiers**

4.1 *COVID*

1 seul cas déclaré à l'école en début d'année.

4.2 *COSP (contenu en orientation scolaire et professionnelle)*

Dépôt des activités prévues en 5^e et 6^e années.

4.3 *Formation obligatoire*

Les capsules de formation ne sont pas encore disponibles. Les documents disponibles seront présentés dans les futures capsules.

** Une prolongation de 15 minutes est proposée par M. Guillaume Dubé et appuyée par M. Jonathan Brulotte. **

[Résolution CÉ 028 20-21-028](#)

4.4 *Plan d'action- projet éducatif*

Une proposition de formation d'un sous-comité sera déposée et discutée à la prochaine rencontre. Les commentaires seront recueillis par courriel d'ici le dépôt. Il est précisé que la révision du projet éducatif n'aura pas lieu avant l'année prochaine et les enseignants ne pourraient s'impliquer avant la démarche de révision officielle.

4.5 *Plan de lutte à l'intimidation*

Mme Laberge nous présente le plan de lutte, il inclut maintenant la notion de racisme. Le plan est adopté par MM. Bruno Cyr et Nicolas Stievenard.

[Résolution CÉ 028 20-21-029](#)

4.6 *Cinéma 5^e année : 21 décembre*

Mme Julie Leblanc et M. Bruno Cyr approuvent le projet.

[Résolution CÉ 028 20-21-30](#)

4.7 *Don Légion*

MM. Jonathan Brulotte et Bruno Cyr approuvent le don de 100\$ à la Légion.

[Résolution CÉ 028 20-21-031](#)

4.8 *Cour d'école*

Nivellement du terrain de soccer effectué. L'école a reçu l'aide de la CSSPO pour les soumissions. Les disponibilités de l'entrepreneur et la température permettaient de faire les travaux rapidement. Filets et structures de ballon-poire seront installés au printemps. Julie Leblanc et Sabrina Bertrand entérinent l'approbation effectuée par courriel.

[Résolution CÉ 028 20-21-032](#)

4.9 *Campagne de financement Bôsapin*

Mme Annie Pilote et M. Bruno Cyr entérinent l'approbation effectuée par courriel.

[Résolution CÉ 028 20-21-33](#)

** Une prolongation de 15 minutes est proposée par M. Guillaume Dubé et appuyée par M. Bruno Cyr.**

5. Budget et fonctionnement du CÉ

5.1 Budget de fonctionnement du CÉ - mise à jour mensuelle-projets

Achat de matériel à venir en mathématique pour les 2^e années (manipulations, 6^e classe).

6. Varia

Aucun ajout.

7. Correspondance

Document remis à M. Dubé : "Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs" Avis du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Juin 2020, gouvernement du Québec

8. Levée de la séance

M. Titus Cristea et M. Bruno Cyr proposent la levée de l'assemblée à 20h57.

Résolution CÉ 028 20-21-035

Le président, Guillaume Dubé
La directrice, Chantal Laberge

Nous, les profs, proposons des solutions pour mieux soutenir les enseignantes et enseignants de l'école publique, pour favoriser leur rétention et le recrutement d'une relève et pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Pour ce faire, nous demandons notamment :

1. La reconnaissance de l'apport des enseignantes et enseignants à la société québécoise en bonifiant leur condition économique et en améliorant la conciliation famille-travail-vie personnelle par :

- Un salaire qui atteint la moyenne canadienne en plus de diminuer le nombre d'années pour atteindre le maximum de l'échelle salariale.
- Rémunérer les suppléantes et suppléants à leur échelle.
- Une actualisation des congés afin de faciliter la conciliation famille-travail-vie personnelle.

2. Une tâche recentrée sur l'enseignement afin :

- De pouvoir déterminer le lieu de réalisation du travail de nature personnelle (TNP).
- De retirer la surveillance collective de la tâche des enseignantes et enseignants.
- De diminuer de 30 minutes les activités de formation et d'éveil au préscolaire pour permettre aux titulaires d'utiliser ce temps pour l'encadrement.
- De préciser le principe du droit à la déconnexion.

3. Une composition de classe respectueuse des enseignantes et enseignants ainsi que de leurs élèves à risque, élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et élèves ayant des besoins particuliers (EBP) afin :

- De diminuer d'un élève les moyennes et les maxims au préscolaire 4 ans et 5 ans en milieux défavorisés.
- D'établir des règles de formation de groupes pour certains groupes d'accueil (élèves sous-scolarisés et analphabètes).
- D'instaurer un seuil minimum de classes spécialisées.
- De mettre en place un nombre significatif de classes à effectif réduit pour répondre aux besoins des élèves à risque.
- D'augmenter les sommes allouées en soutien aux enseignantes et enseignants pour le suivi des plans d'intervention tout en permettant d'octroyer des libérations aux enseignantes et enseignants participant aux comités d'intervention.
- D'assurer la disponibilité de personnels en soutien aux enseignantes et enseignants des classes ordinaires pour l'application des mesures adaptatives prévues aux plans d'intervention, notamment en bonifiant les sommes allouées en soutien aux élèves à risque et à l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

4. L'assurance d'une communication transparente et d'une transmission d'informations efficace pour de meilleures relations de travail par :

- La mise en place de règles permettant la dénonciation publique de situations intolérables.
-

Recommandation :

Que le conseil d'établissement appuie les demandes des enseignantes et enseignants dans le cadre des négociations du secteur public.